Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE

Commission Permanente du vendredi 25 septembre 2026

Membres en exercice : 26
Présents : 15
Procuration(s) : 3
Absent(s) : 8
Nombres de votants : 18
Votes pour : 18
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 17 septembre 2026

DELIBERATION N°DL_CP2026_0217

Relative à l'attribution de subventions à diverses structures intervenant dans la Culture et la Lecture Publique dans le cadre du Contrat Educatif Territorial au titre de l'exercice 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre, à 13h30, l'Assemblée de Mayotte s'est réunie en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président de l'Assemblée de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Étaient présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Nadjima SAID, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Alain SARMENT, Madame Maymounati MOUSSA, Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Echati ISSA, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Hélène POLLOZEC, Madame Zaounaki SAINDOU

Étaient représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Madame Hélène POLLOZEC,
Monsieur Soula SAID SOUFFOU donne pouvoir à Monsieur Alain SARMENT,
Madame Soihirat EL HADAD donne pouvoir à Monsieur Saindou ATTOUMANI

Étaient absents :
Monsieur Soibahadine NDAKA, Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Madame Rosette VITTA, Madame Zamimou AHAMADI, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Daniel ZAIDANI

Secrétaire de séance désignée :
Madame Hélène POLLOZEC

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi 2025-793 du 11 août 2025 relative au Département-Région de Mayotte ;
Vu la loi 2025-797 du 11 août 2025 de programmation pour la refondation de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 01 juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0203 du 19 juillet 2021 relative aux délégations du Conseil départemental données à sa commission permanente ;
Vu la délibération DL_AP2026_0064 du 25 mars 2026 relative au Budget Primitif 2026 du Département-Région de Mayotte ;
Vu la délibération 2019.00047 du 21 février 2019 relative à l'adoption du Guide d'attribution des subventions, le Conseil départemental de Mayotte ;

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Considérant : que la politique de diffusion culturelle constitue un enjeu majeur pour l'épanouissement de la jeunesse mahoraise en quête de son identité dans une société en pleine mutation ;
Considérant : la volonté du Département-Région de Mayotte à soutenir de telles initiatives ;
Considérant : le rapport n°2026-03146 de Monsieur le Président de l'Assemblée de Mayotte ;
Considérant : l'avis de la commission Sports, Culture et Jeunesse en date du 03 septembre 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
L'Assemblée de Mayotte,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de **332 150 €** à diverses structures intervenant dans la Culture et la Lecture Publique dans le cadre du Contrat Educatif Territorial au titre de l'exercice 2026, selon le tableau ci-dessous ;

Article 2 : d'imputer cette dépense sur le chapitre 65 du budget du Département-Région de Mayotte ;

Article 3 : d'autoriser le Président de l'Assemblée de Mayotte à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Article 4 : en application des dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou, dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département-Région de Mayotte.

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DCLP/AAP1-2026

Nbre dossiers	Réf. dossiers	Nom de la Structure	Intitulé du projet	Budget du projet	Montant demandé	Montant Accordé	*Taux (%)
A : DEVELOPPEMENT DES LANGUES MAHORAISES							
1	13920	ASSOCIATION MAROVOANIO	Constitution de ressources linguistiques pour la vitalisation du kibosy	**24 290 €**	15 520 €	***10 000 €***	64
2	13970	LE SHIMAORAI MÉTHODIQUE	Journée internationale de la langue maternelle (JILM) 2027	**37 080 €**	32 080 €	***19 000 €***	59
3	13911	E.I RACHID ABDOU MOUSSA (MAOCLAV CONCEPT)	Valorisation culturelle des langues régionales de Mayotte (clavier numérique +appli de traduction des langues locales)	**95 600 €**	70 000 €	***35 000 €***	50
Total A				***156 970 €***	*117 600 €*	***64 000 €***	
B : CREATION ET DIFFUSION ARTISTIQUES							
4	13793	TAREHI TSIKA	Sommet des Cultures du Nord	**34 000 €**	14 000 €	***10 000 €***	71
5	13797	YLANG POTERIE - 97615	Gestes de terre : transmettre la poterie à Mayotte	**15 000 €**	9 500 €	***7 500 €***	79
6	13808	ENTREPRISE BOINA-RIZIKI FATIMA	Mon Banga, Mon Patrimoine	**13 000 €**	7 000 €	***5 500 €***	79
7	13827	ASSOCIATION CULTURELLE DE BANDRELE	Semaine Culturelle	**42 000 €**	20 000 €	***13 000 €***	65
8	13832	ASSOCIATION MAORE OUZOURI ZAOUTAMA-DOUNI	Le Grand Carnaval d'été et le Grand Carnaval de noël	**19 000 €**	10 000 €	***7 000 €***	70
9	13846	MANGA BÉ	Valorisation de la culture mahoraise par l'artisanat du bois et la gravure numérique	**33 500 €**	15 000 €	***11 000 €***	73
10	13849	E.I Madame Marie-Soa IBRAHIM OUSSENI	Le monde de So'	**19 000 €**	11 400 €	***8 500 €***	75
11	13851	VALIHA INITIATIVES ENGAGÉES	Bambou source de vie	**25 000 €**	15 000 €	***10 500 €***	70

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

12	13865	EEPU PAULETTE HEN-RY	Projet scolaire à visée linguistique et culturelle	**45 000**	12 000 €	***6 500 €***	54
13	13868	ASSOCIATION LES SAGES DU 101ème DÉPARTEMENT DE MAYOTTE	Devoir de mémoire	**27 000 €**	18 000 €	***11 000 €***	61
14	13870	ASSOCIATION MILATSIKA EMERGENCE	Festival Milatsika et ses actions culturelles	**170 660 €**	30 000 €	***18 000 €***	60
15	13895	ECOLE ASSOCIATIVE POMME CANNELLE COMBANI	Projet culturel, historique et artistique	**17 401 €**	6 000 €	***4 800 €***	80
16	13900	ASSOCIATION COMEDIE ZAMANI	Jeunesse, Culture et Patrimoine - Festival Soma Zamani	**141 500 €**	17 000 €	***13 500 €***	79
17	13902	MA CHABABI	Mayotte en Mouvement	**15 000 €**	8 000 €	***6 200 €***	78
18	13904	ASSOCIATION MAYOTTE INTER OCÉAN INDIEN	Valorisation du RnG de Baco & Urban Plant: création d'un nouvel album	**66 750 €**	20 000 €	***11 000 €***	55
19	13905	MAYOTTE VIBRASON	EMISSION " Le Micro est à vous"	**18 000 €**	8 000 €	***5 000 €***	63
20	13909	ASSOCIATION MUSIQUE A MAYOTTE	Option pratique musicale - Patrimoine musical et instrumental - Transmission des gestes - Valorisation numérique et artistique	**479 115 €**	26 000 €	***16 000 €***	62
21	13910	ASS. MOURIDIL IMANE MTSAPERE	*Moulidi* de femmes - transmission culturelle	**12 900 €**	9 000 €	***6 550 €***	73
22	13914	CULTURES ET ARTS EN ACTIONS	Création d'œuvre artistique/ musique : Album musical	**24 000 €**	12 000 €	***8 500 €***	71
23	13942	MISS SALOUVA MAYOTTE	Valorisation de la culture mahoraise portée par les femmes	**72 000 €**	18 000 €	***11 000 €***	61
24	13944	PASS'1'2'GROUND	RIS BADZA Festival	**72 500 €**	15 000 €	***10 500 €***	70
25	13939	CONSCIENCE ET PLUME	CHIDO : Après les Vents - Mémoire patrimoniale	**50 000 €**	15 000 €	***10 000 €***	67
26	13885	MAYOTTE CONNEXION	Valorisation de la culture mahoraise	**140 650**	70 000 €	***36 500***	52
TOTAL B				***1 552 976 €***	*385 900 €*	***248 050 €***	
C: DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU CET							
27	13971	INSTITUT CULTUREL DE MAYOTTE	Renforcement pédagogique & Numérique d'un espace de Lecture	**39 360 €**	6 000 €	***4 600 €***	77
28	13963	ECOLE ARC - EN - CIEL BOUYOUNI	Dictée BOLE Pour Un Champion	**13 000 €**	7 120 €	***5 000 €***	70
29	13858	FOUMO SILAHI	La caravane du livre de Mayotte, édition 4	**22 980 €**	18 480 €	***10 500 €***	65
TOTAL C				***116 099 €***	*62 600 €*	***20 100 €***	
TOTAL (A+B+C)						**332 150 €**	

Légende :

(*taux): pourcentage représentant la part du montant accordé par rapport au montant demandé

Pour extrait certifié conforme
Le Président de l'Assemblée de Mayotte

Ben Issa OUSSENI

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Annexe 1 : résumé des actions retenues

A. DEVELOPPEMENT DES LANGUES MAHORAISES

13920 : ASSOCIATION MAROVOANIO

- **Intitulé du projet** : Constitution de ressources linguistiques pour la vitalisation du kibosy
- **Type d'action : n°2**

Résumé de l'action :
L'action organise des ateliers participatifs pour tester et valider un alphabet du kiboshy, tout en enregistrant les échanges afin de constituer un corpus oral et lexical. Les participants découvrent l'alphabet, réalisent des exercices d'écriture et partagent leurs observations. Les données recueillies sont analysées pour affiner les choix graphiques et alimenter le futur dictionnaire. Une restitution publique clôture le projet et met en valeur la langue comme outil de développement territorial.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 24 290 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de15 520 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 000 €

13970 : LE SHIMAORAIS MÉTHODIQUE

- **Intitulé du projet** : Journée internationale de la langue maternelle (JILM) 2027
- **Type d'action : n°2**

Résumé de l'action :
La Journée internationale de la langue maternelle, célébrée à Mayotte depuis 2009 grâce à l'association SHIME et ses partenaires, a contribué à faire avancer la reconnaissance et la structuration des langues locales. Ces actions ont mené à l'adoption d'une graphie officielle en 2018 et à la reconnaissance des langues mahoraises comme langues régionales en 2021. Malgré ces progrès, les ressources linguistiques restent limitées. Pour y remédier, l'Université de Mayotte, SHIME, Marovoanio, le CDM et le rectorat co-organisent désormais des événements annuels visant à soutenir le développement et la transmission du Kibushi et du Shimaore.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 37 080 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 32 080 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 19 000 €

13911 : EI RACHID ABDOU MOUSSA (MAOCLAV CONCEPTS)

- **Intitulé du projet** : MAOCLAV - valorisation culturelle des langues régionales de Mayotte
- **Type d'action : n°2**

Résumé de l'action :
Le projet consiste à développer une phase 2 dédiée à l'amélioration d'un système de traduction shimaoré–français. Il comprend quatre actions : la production de nouvelles données linguistiques, la structuration et la correction des bases existantes, l'entraînement du modèle d'intelligence artificielle avec optimisation et tests, puis le développement d'un prototype d'application intégrant l'interface

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

utilisateur et le moteur de traduction. L'ensemble vise à renforcer la qualité linguistique et l'accessibilité de l'outil.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 95 600 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 70 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 35 000 €

B. CREATION ET DIFFUSION ARTISTIQUE

13793 : Association TAREHI TSIKA

- **Intitulé du projet :** Sommet des Cultures du Nord
- **Type d'action n° : 4**

Résumé de l'action :
Le Sommet des Cultures du Nord est un projet annuel à Acoua qui valorise le patrimoine et les savoir-faire locaux à travers des rencontres artisanales, un Point Lecture pour les jeunes et un parcours patrimonial pour les 12–25 ans. Inclusif et ancré dans le territoire, il renforce la cohésion sociale et vise à devenir un rendez-vous culturel majeur de la commune.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 34 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 14 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 000 €

13797 : Entreprise YLANG POTERIE – 97615

- **Intitulé du projet :** Gestes de terre : transmettre la poterie à Mayotte
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
L'action « Gestes de terre : transmettre la poterie à Mayotte » vise à préserver et transmettre les techniques traditionnelles de poterie tout en initiant les participants à des pratiques nouvelles comme le tournage. Le projet valorise les savoir-faire locaux, sensibilise à l'origine et à la rareté de l'argile, et développe les compétences créatives et manuelles des participants. Il encourage également la transmission intergénérationnelle et contribue à la valorisation des métiers d'art. L'ensemble permet de renforcer l'ancrage culturel de la poterie mahoraise et d'ouvrir de nouvelles perspectives de création.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 15 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 9 500 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 7 500 €

13808 : ENTRPRISE BOINARIZIKI FATIMA

- **Intitulé du projet :** Mon Banga, Mon Patrimoine
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le projet « Mon Banga, Mon Patrimoine » crée un musée vivant autour d'une Banga traditionnelle à Bouéni. Après sa construction participative, le lieu propose visites, ateliers et actions de médiation pour sensibiliser habitants et jeunes à la préservation du patrimoine mahorais. L'initiative renforce le lien social et valorise l'identité culturelle du territoire.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 13 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 7 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 5 500 €

13827 : ASSOCIATION CULTURELLE DE BANDRELE

- **Intitulé du projet :** Semaine Culturelle
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
L'association ACB de la commune de Bandrélé prévoit d'instaurer une semaine culturelle annuelle destinée à valoriser les activités traditionnelles et artisanales du territoire et à favoriser les échanges avec les associations des 17 communes de Mayotte ainsi qu'avec des artistes et artisans locaux. L'action sera construite en collaboration étroite avec les associations de Bandrélé afin de coordonner les activités proposées. L'objectif étant d'assurer une animation quotidienne afin de dynamiser le village tout au long de l'événement

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 42 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 20 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 13 000 €

13832 : Association MAORE OUZOURI ZAOUTAMADOUNI (MOZ)

- **Intitulé du projet :** le Grand Carnaval d'été et le Grand Carnaval de noël
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
L'association MOZ organise chaque année à M'tsamoudou deux grands carnavals : le Carnaval d'Été en août et le Carnaval de Noël en décembre. Ces événements festifs, ouverts à la jeunesse et aux associations du village, reposent sur une participation libre, bénévole et intergénérationnelle. Les cortèges colorés, mêlant costumes, maquillages et animations, visent à promouvoir la culture mahoraise et à renforcer la cohésion locale. Sur l'édition 2026, environ 300 participants sont attendus, avec un thème centré sur « les couleurs de l'été ». L'objectif est de faire de ces carnavals des rendez-vous culturels incontournables du village.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 19 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 10 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 7 000 €

13846 : Association MANGA BÉ

- **Intitulé du projet :** Valorisation de la culture mahoraise par l'artisanat du bois et la gravure numérique
- **Type d'action n° : 4**

Résumé de l'action :
L'association Manga Bé développe une activité artisanale innovante mêlant bois, gravure et outils numériques pour valoriser la culture mahoraise. Le projet inclut la création d'objets inspirés de Mayotte, l'acquisition d'une machine de découpe et des ateliers pour initier les jeunes aux savoir-faire, au numérique et à l'IA, afin de renforcer l'artisanat local et sa visibilité.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 33 500 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 15 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 11 000 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

13849 : Société Madame Marie-Soa IBRAHIM OUSSENI

- **Intitulé du projet** : Le monde de So'
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le monde de So' est une tournée mobile proposant jeux, ateliers créatifs et animations dans plusieurs communes de Mayotte afin de rendre les loisirs accessibles aux enfants et aux familles. Le projet vise à réduire les inégalités d'accès aux activités, renforcer le lien social et soutenir la parentalité en apportant des temps ludiques directement dans les quartiers. En partenariat avec les collectivités, il contribue à dynamiser la vie locale et à offrir une action inclusive et adaptée aux besoins de chaque commune.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 19 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 11 400 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 8 500 €

13851 : VALIHA INITIATIVES ENGAGÉES

- **Intitulé du projet** : Bambou source de vie
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
L'association Valiha Initiatives Engagées mène un projet éducatif autour du bambou en partenariat avec les écoles de la commune. À travers des ateliers pratiques (fabrication de composteurs, haies, objets artistiques, radeaux), des sorties pédagogiques et l'initiation à la construction de *banga*, les élèves découvrent les usages écologiques, culturels et traditionnels du bambou. Le projet valorise une ressource durable, transmet des savoir-faire locaux et développe l'autonomie, la créativité et l'esprit d'équipe des jeunes, tout en renforçant le lien entre culture, environnement et développement durable.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 25 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de15 000 €
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 500 €

13865 : EEPU PAULETTE HENRY

- **Intitulé du projet** : Projet scolaire à visée linguistique et culturelle
- **Type d'action : n°1**

Résumé de l'action :
Les élèves échangeront dès janvier 2026 avec des élèves mauriciens par correspondance numérique et postale, ainsi que par des échanges audio/vidéo, accompagnés par le professeur d'anglais M. Didier Riacca. Un séjour de 9 jours à l'île Maurice est prévu afin de rencontrer leurs correspondants, suivre des enseignements en anglais et présenter leur comédie musicale trilingue. Le programme inclut également plusieurs visites culturelles majeures du pays hôte.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 45 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 12 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 6 500 €

13868 : ASSOCIATION LES SAGES DU 101 DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

- **Intitulé du projet** : Devoir de mémoire
- **Type d'action : n°4**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Résumé de l'action :
Le projet vise à renforcer le lien social entre jeunes et aînés en créant des espaces de rencontre réguliers pour lutter contre l'isolement et favoriser la compréhension mutuelle. Il valorise la transmission des savoirs et des expériences, encourage l'apprentissage réciproque et l'entraide intergénérationnelle. L'initiative contribue également à préserver l'identité culturelle et citoyenne tout en réduisant les stéréotypes liés à l'âge et les ruptures générationnelles.
Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 27 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 18 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 11 000 €

13870 : ASSOCIATION MILATSIKA EMERGENCE

- **Intitulé du projet :** Festival Milatsika et ses actions culturelles
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le projet *Festival Milatsika 2026* se déploie en trois phases :

1. **Saison Jeune Public (mars–septembre)** : ateliers artistiques en milieu scolaire et spectacles itinérants en partenariat avec la Ville de Chiconi.
2. **Résidence de création jeunesse (octobre)** : immersion artistique et technique d'un groupe d'enfants, aboutissant à une présentation publique lors du festival.
3. **Édition spéciale des 20 ans** : programmation anniversaire réunissant les artistes ayant marqué l'histoire du festival, dans une démarche de valorisation culturelle et de mobilisation du public.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 170 660 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 30 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 18 000 €

13895 : ECOLE ASSOCIATIVE POMME CANNELLE COMBANI

- **Intitulé du projet** : Projet culturel, historique et artistique
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le projet fait découvrir aux enfants le patrimoine historique, culturel et naturel de Mayotte à travers des sorties (sites patrimoniaux, villages anciens, pirogues) et l'étude de la faune et flore locales. Toutes les classes du CP au CM2 et le centre de loisirs participent à des visites et ateliers. Le travail aboutit à une pièce de théâtre présentée lors de la Fête des Lumières 2026.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 17 401 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 6 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 4 800 €

13900 : COMEDIE ZAMANI

- Intitulé du projet : Jeunesse, culture et patrimoine : Festival Soma Zamani
- Type d'action : n°4

Résumé de l'action :
Le projet promeut l'inclusion sociale et l'épanouissement des jeunes à travers des ateliers de théâtre éducatif, la transmission du patrimoine mahorais et le festival Soma Zamani. Il vise à renforcer la cohésion sociale, valoriser les traditions, prévenir la délinquance et offrir des activités culturelles et sportives accessibles à tous, tout en impliquant activement les jeunes dans la vie de la commune.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 141 500 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 17 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 13 500 €

13902 : MA CHABABI

- **Intitulé du projet** : Mayotte en Mouvement
- **Type d'action : n° 4**

Résumé de l'action :
Le projet valorise les savoir-faire artisanaux et la gastronomie de Mayotte à travers des ateliers, démonstrations et dégustations, tout en soutenant artisans et producteurs locaux. Il propose aussi des parcours de découverte et des événements culturels pour faire connaître la richesse du patrimoine mahorais et renforcer l'attractivité touristique de l'île.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 15 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 8 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 6 200 €

13904 : ASSOCIATION MAYOTTE INTER OCÉAN INDIEN

- **Intitulé du projet** : valorisation du RnG de Baco & Urban Plant: création d'un nouvel album
- **Type d'action** : **n°1**

Résumé de l'action :
Le projet de MIOI est pour cette année unique: création de la deuxième saison de la chaîne Youtube de Baco & Urban Plant et de l'enregistrement par la même occasion de l'album devant être diffusé cette année : captation live en studio avec Clap Prod de Mayotte, enregistrement d'un album de 20 titres à la Réunion chez Oasis Studio.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de : 66 750 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 20 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 11 000 €

13905 : MAYOTTE VIBRASON

- **Intitulé du projet** : EMISSION " Le Micro est à vous"
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le Micro est à Vous » est une émission culturelle en direct sur SUN FM qui met en avant les artistes de Mayotte et de la région. Animée par DJ Stickee, elle présente le parcours de l'invité, diffuse ses titres, valorise ses projets et inclut des interactions avec le public. Ce format dynamique offre une véritable plateforme de visibilité à la scène artistique locale.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 18 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 8 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 5 000 €

13909 : ASSOCIATION MUSIQUE A MAYOTTE

- **Intitulé du projet** : Option pratique musicale - Patrimoine musical et instrumental - Transmission des gestes - Valorisation numérique et artistique

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le projet propose un parcours musical complet mêlant enseignement au collège et à l'école de musique. Les élèves suivent chaque semaine 1 h de musique au collège et 4 à 4h30 de pratique artistique : cours individuels d'instrument, formation musicale, chants et danses traditionnelles, fabrication d'instruments locaux et ateliers de création. Des stages, résidences et concerts complètent la formation, ancrée dans le patrimoine musical de Mayotte.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 479 115 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 26 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 16 000 €

13910 : ASS. MOURIDIL IMANE MTSAPERE

- **Intitulé du projet** : Moulidi de femmes - transmission culturelle
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
L'association organise un Moulidi de femmes le 6 décembre 2026 à Kani-Kéli, rassemblant près de 1000 participantes autour de chants spirituels, danses traditionnelles et moments de partage. L'événement vise à préserver et transmettre les traditions du Moulidi, valoriser le rôle des femmes et renforcer le lien social, tout en mettant en avant la richesse du patrimoine culturel mahorais.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 12 900 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 9 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 6 550 €

13914 : CULTURES ET ARTS EN ACTIONS

- **Intitulé du projet** : Création d'œuvre artistique/musique: Album musical
- **Type d'action : n°1**

Résumé de l'action :
Le projet vise à produire un album de 12 titres et un clip mêlant chants et danses traditionnels mahorais à des influences régionales et internationales. Porté par Mwalim Klan, groupe reconnu et lauréat de la Scène Ouverte 2024, il ambitionne de promouvoir une identité musicale propre à Mayotte avec des artistes locaux et régionaux.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 24 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 12 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 8 500 €

13942 : MISS SALOUVA MAYOTTE

- **Intitulé du projet** : Valorisation de la culture mahoraise portée par les femmes
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le projet porté par Miss Salouva Mayotte vise à valoriser l'identité mahoraise tout en accompagnant la jeunesse. À travers la promotion de la tenue traditionnelle et la participation à des concours internationaux, l'association fait rayonner la culture locale et développe l'épanouissement et la citoyenneté des jeunes filles de Mamoudzou.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 72 000 €.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de18 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 11 000 €

13944 : PASS'1'2'GROUND

- **Intitulé du projet** : Ris Badza festival
- **Type d'action : n°4**

Résumé de l'action :
Le festival RIS BADZA utilise la musique et les arts urbains pour sensibiliser la jeunesse mahoraise au vivre-ensemble et à la non-violence. En réunissant des artistes de Mayotte et de l'océan Indien, il valorise les talents locaux et contribue au rayonnement culturel du territoire, avec l'ambition d'en faire un rendez-vous majeur de la région.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 72 500 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 15 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 500 €

13939 : CONSCIENCE ET PLUME

- **Intitulé du projet** : *CHIDO* : Après les Vents - Mémoire patrimoniale
- **Type d'action** : n° 5

Résumé de l'action :
Le projet consiste à réaliser un documentaire sur l'impact du cyclone *Chido* sur le patrimoine matériel et immatériel de Mayotte. Le film mêlera archives, images actuelles et témoignages, et s'accompagnera d'actions de valorisation : collecte participative, capsules vidéo, exposition photo, livret pédagogique et projections publiques.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 50 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de15 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 000 €

13885 : Association MAYOTTE CONNEXION

- **Intitulé du projet** : Valorisation de la culture mahoraise.
- **Type d'action : n°1**

Résumé de l'action :
Le projet consiste à organiser des actions culturelles autour de l'excellence et de la représentation féminine, former et valoriser les jeunes Mahoraises en mettant en avant la participation historique d'une Mahoraise autour de Miss Univers.

Pour réaliser ce projet, la structure a établi un budget prévisionnel de 140 650 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 70 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 36 500 €

C. DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU CET

13971 : INSTITUT CULTUREL DE MAYOTTE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260925-DL2509260217-DE

- **Intitulé du projet** : Renforcement pédagogique & Numérique d'un espace de Lecture
- **Type d'action :** n°10

Résumé de l'action :
Le projet vise à renforcer et moderniser l'espace de lecture de M'Tsangamouji, très fréquenté par des jeunes issus de familles modestes. Il prévoit l'amélioration des installations électriques et l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques et numériques afin d'offrir des activités de qualité, réduire la fracture numérique et favoriser l'autonomie des jeunes. Les impacts attendus incluent de meilleures conditions d'apprentissage, un accès élargi aux ressources éducatives et la consolidation d'un espace culturel attractif.

Pour réaliser ce projet, la structure a établi un budget prévisionnel de 39 360 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 6 000 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 4 600 €

13963 : ECOLE ARC - EN - CIEL BOUYOUNI

- **Intitulé du projet :** Dictée BOLE Pour Un Champion
- **Type d'action : n°11**

Résumé de l'action :
Le projet « La Dictée BOLÉ pour un champion » vise à renforcer la maîtrise du français et à développer lecture, écriture et orthographe. Il s'appuie sur les œuvres littéraires et utilise la dictée comme outil central pour consolider règles grammaticales et compétences écrites. Il comprend des phases d'entraînement, des tests et une compétition finale adaptée aux niveaux. L'objectif est de valoriser le mérite, soutenir l'excellence et aider les élèves à passer efficacement de l'oral à l'écrit.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 13 000 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 7 120 €.
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 5 000 €

13858 : Entreprise individuelle FOUMO SILAHI

- **Intitulé du projet :** la caravane du livre de Mayotte, édition 4
- **Type d'action n° :16**

Résumé de l'action
La Caravane du livre de Mayotte est un salon ambulant destiné à promouvoir la lecture et la littérature mahoraise dans les villages. Portée par Hirizi Ya Maore et les acteurs culturels du territoire, elle met à disposition des livres, organise des animations (lectures, ateliers, rencontres, conférences) et valorise auteurs, illustrateurs et patrimoine local. L'action vise à faciliter l'accès au livre, éveiller l'intérêt des publics, encourager l'écriture et faire émerger de nouveaux talents.

Pour réaliser ce projet, l'association a établi un budget prévisionnel de 22 980 €.
Dans ce cadre, elle sollicite auprès du Département-Région de Mayotte à travers la DCLP une aide financière de 18 480 €
Après instruction du dossier, il est proposé de lui accorder un montant de : 10 500 €